

---

## Fiche synthèse

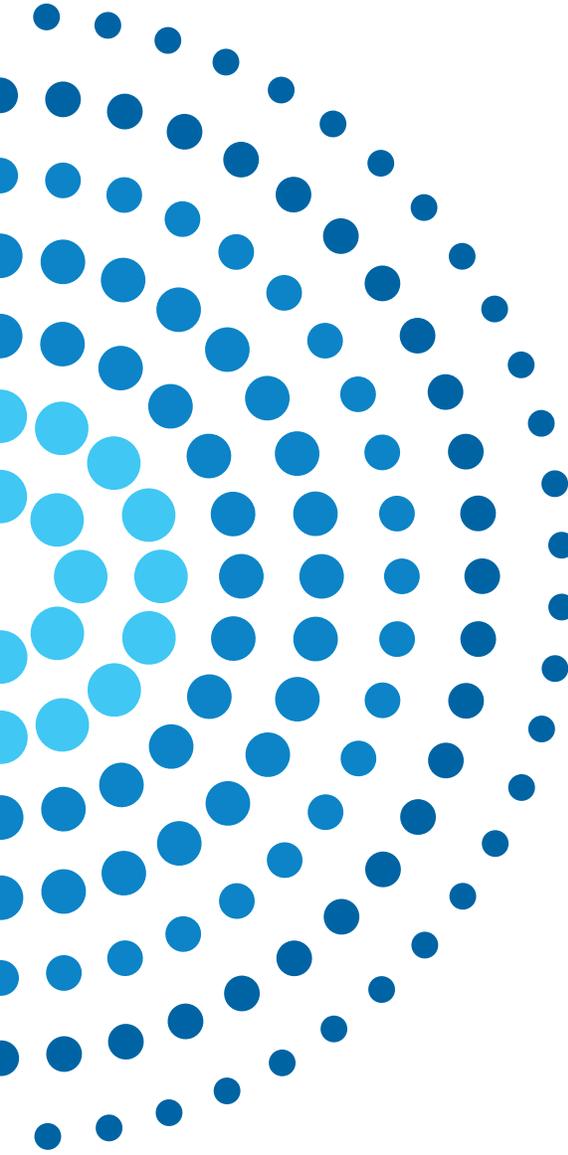
# L'UTILITÉ SOCIALE

---

## Résumé

L'utilité sociale est une notion employée pour distinguer les activités qui servent l'intérêt de la société de celles qui servent avant tout l'intérêt d'individus (intérêt particulier) ou de groupes d'individus (intérêt mutuel). L'utilité sociale est mobilisée dans certains pays comme la France pour justifier un traitement particulier (comme des subventions) (Rodet, 2008). Bien que ce ne soit pas une méthode à proprement parler, l'utilité sociale peut être conçue comme une approche servant à évaluer des interventions (Cauquil et al., 2016).





---

## Histoire

L'utilité sociale est un concept utilisé surtout en France ainsi que dans d'autres régions francophones comme le Québec. Selon Gadrey (2005), il s'agit d'une notion « qui a été forgée pour "défendre" l'économie solidaire face à certaines menaces, ou pour en promouvoir le développement sur la base de règles favorables ». Selon cet auteur, l'enjeu « consiste à tracer une frontière entre l'économie solidaire et [...] l'économie marchande lucrative. La notion d'utilité sociale doit donc servir à marquer un territoire en revendiquant des régulations spécifiques, juridiques et fiscales pour l'essentiel » (Gadrey, 2005).

« L'évaluation de l'utilité sociale consiste à repérer les "suppléments", les "plus-values" des acteurs de cette économie, et ce qu'elle "fait à son territoire", notamment par rapport à l'économie capitaliste » (Branger, Gardin, Jany-Catrice et Pinaud., 2014, p. 4). La prise en main de ce concept par les associations et les entreprises de l'économie sociale serait donc une réaction à l'émergence récente d'un « marché des évaluateurs (cabinets de conseils, écoles, segments de l'université) [qui] produisent des arguments pour être en mesure de fournir des évaluations [soi-disant] "en toute indépendance", préférant parfois fournir du "clé en main" plutôt que d'accorder un soin au processus et à la concertation » (Branger et al., 2014).

## Méthode

Il n'y a pas de méthode d'évaluation ou de mesure de l'utilité sociale qui fait consensus et qui peut être considérée comme universellement applicable. Cela dit, l'un des ouvrages les plus complets sur la question (Duclos, 2007) suggère de suivre les 8 phases suivantes :

1. Déterminer les objectifs de l'évaluation ;
2. Associer les parties prenantes et construire une démarche collective ;
3. Poser le cadre de l'évaluation ;
4. Construire une vision partagée de l'utilité sociale ;
5. Élaborer les critères et les indicateurs ;
6. Collecter les données ;
7. Analyser les données ;
8. Tirer des enseignements et construire un point de vue collectif.

Il est également possible de parler des principales dimensions de l'utilité sociale. En effet, Gadrey (2004), en collaboration avec plusieurs équipes de chercheurs en France, a mis au point une grille constituée de cinq dimensions possibles de l'utilité sociale dont voici un bref résumé.

1. L'utilité sociale à forte composante économique :
  - la richesse économique créée ou économisée par l'ÉS sur le plan des bénéfices collectifs ;
  - la défense et la promotion d'une identité locale, la dynamique de territoire et le développement économique, social et territorial.
2. Les thèmes de la lutte contre l'exclusion et les inégalités, du développement humain et du développement durable :
  - le développement de « capacités » et la lutte contre l'exclusion et les inégalités ;
  - la solidarité internationale et le développement humain ;
  - le développement durable (local, national ou international).
3. Le lien social de proximité et la démocratie participative (notamment locale).
4. L'innovation sociale et solidaire.
5. L'utilité sociale interne, mais avec des effets possibles de contagion externe :
  - le désintéressement, les dons, le bénévolat et la mutualisation (des ressources, des compétences, des risques) ;
  - une gouvernance alternative et plus démocratique.

---

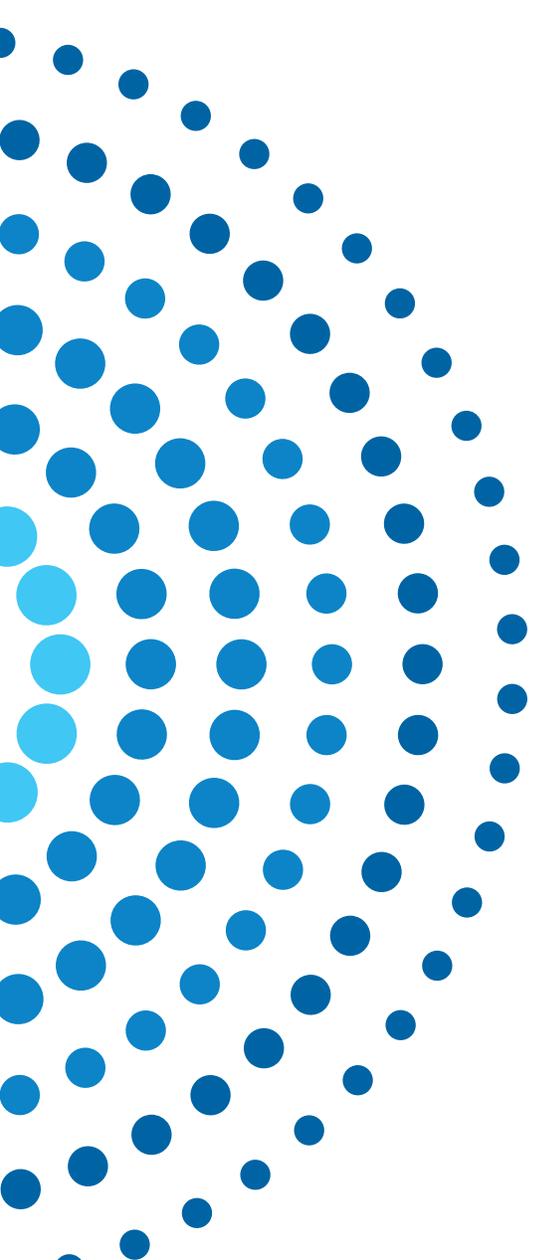
## Portée et limites

Comme indiqué précédemment, il n'y a pas de méthode unique associée à l'utilité sociale, mais plusieurs méthodes liées au thème. Dans leur guide sur l'évaluation de l'utilité sociale, Branger et al. (2014), du projet Corus ESS, proposent un panorama général de ces méthodes et en apprécient les principales forces et faiblesses sous la forme d'un tableau reproduit à la page suivante.

## ■ Récapitulatif des méthodes : avantages et limites...

	Méthode de monétarisation	Méthode par sondage	Méthode de construction concertée d'indicateurs pluridimensionnels	Méthode de valorisation des pratiques d'évaluation qui existent en interne
<b>Caractéristiques de la forme prise par l'utilité sociale --&gt;</b>	plutôt recours à des indicateurs synthétiques et monétaires	plutôt recours à la statistique et ses référents probabilistes	plutôt recours à des indicateurs multidimensionnels	plutôt recours à des données qualitatives
<b>Caractéristiques de la méthode liées à sa mise en œuvre</b>				
Niveau de technicité dans la mise en œuvre (pousse à une délégation de l'évaluation à un expert extérieur)	++	+	+	-
Niveau de concertation que permet la mise en œuvre de la méthode	-	-	++	+
Prise en compte du point de vue des acteurs	+	+	++	++
Permet des débats contradictoires sur le contenu de l'utilité sociale	-	--	++	++
<b>Caractéristiques de la méthode liées aux usages possibles des résultats</b>				
Facilité de communication du résultat de l'évaluation	++	+	+	-
Permet d'effectuer des comparaisons entre différentes organisations (effet de mise en concurrence)	++	--	+	-
Permet de jauger l'évolution d'une structure dans le temps	++	--	++	--
Permet la concertation entre les différentes parties prenantes	-	-	++	+
Facilite une démarche collective multi-parties prenantes	-	-	++	+
Peut être utilisée dans le cadre de relation avec les parties prenantes externes (régulation externe)	+	-	+	-
Peut être utilisée comme "outil de gestion de sens" (aide à la gestion du projet de la structure) (régulation interne)	-	-	+	++
<b>Type de légitimité sous-jacente</b>				
Légitimité experte	++	+		
Légitimité produite par l'agrégation d'opinions individuelles et subjectives		++		
Légitimité procédurale et citoyenne			++	
Légitimité professionnelle			+	++

Source : Branger et al., 2014, p. 35



---

## Usages

L'utilité sociale est une démarche surtout présente en France où elle a fait l'objet de plusieurs études et rapports (par exemple : Mounier-Saintoyant, 2016). Ces rapports sont généralement produits en collaboration avec des chercheurs et ont d'une part un but d'explicitation de la démarche et d'autre part de justification de l'activité d'entreprises d'économie sociale et solidaire.

Au Québec, une étude exploratoire menée par le Conseil québécois du loisir se base sur une série d'entretiens (individuels et en groupe) et sur le concept d'utilité sociale pour dresser un portrait de l'utilité sociale du secteur du loisir à partir d'études de cas de six organismes. Elle relève des « contributions exceptionnelles » à quatre dimensions essentielles à l'utilité sociale du secteur (Lessard et al., 2009, p. v). Ces dimensions sont : 1) le développement social; 2) l'épanouissement des personnes et l'essor de la créativité collective; 3) la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel; 4) le développement économique. Chacune de ces dimensions se subdivise ensuite en plusieurs indicateurs (p. 19-21). Les lecteurs sont invités à consulter le rapport de synthèse ou le résumé qu'en a fait le TIESS pour en savoir plus.

---

## Références

Branger, V., Gardin, L., Jany-Catrice, F., & Pinaud, S. (2014). *Évaluer l'utilité sociale de l'économie sociale et solidaire*. Projet Corus-ESS (Connaissance et reconnaissance de l'utilité sociale en ESS).

Cauquil, G., Delalande-Dauzié, C., Guérin, M., & Ravoux, F. (2016). *L'utilité sociale, un méta critère d'évaluation dynamique* (Les Cahiers de la SFE No. 10). Paris : Société Française de l'Évaluation.

Duclos, H. (2007). *Évaluer l'utilité sociale de son activité : conduire une démarche d'auto-évaluation*. Paris (167 rue du Chevaleret, 75013) : Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (AVISE).

Gadrey, J. (2004). *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents*. Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE. Programme de recherche « L'économie sociale et solidaire en région ».

Gadrey, J. (2005). Utilité sociale. Dans J.-L. Laville & A. David (Éd.), *Dictionnaire de l'autre économie* (p. 564). Paris : Desclées de Brouwer.

Lessard, M., Shields, G., Allard, M.-C., Lafortune, J.-M., & Vaillancourt, S. (2009). *L'utilité sociale du milieu associatif du loisir du Conseil québécois du loisir : une réalité méconnue aux incidences majeures : Rapport de synthèse*. Cahiers de l'ARUC-ÉS. Montréal.

Mounier-Saintoyant, B. (2016, septembre). *Évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale*. Avise.  
Rodet, D. (2008). Les définitions de la notion d'utilité sociale. *Économie et solidarités*, 39(1), p. 164-173.

---

## Site Internet et ressources

Lien vers le résumé de Lessard et al (2009) par le TIESS : <https://passerelles.quebec/ressources-pertinentes/lutilite-sociale-du-milieu-associatif-du-loisir-du-conseil-quebecois-du>

Il existe plusieurs guides utiles en français sur le thème de l'évaluation de l'utilité sociale. Outre ceux de Duclos (2007) et Branger et al. (2014), déjà cités plus haut, mentionnons :

CRES Languedoc-Rousillon. (2009). *Guide d'auto-évaluation de l'utilité sociale à l'intention des acteurs de l'économie sociale et solidaire*.

L'atelier – Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire. (2013). *Utilité sociale & mesure d'impact, quelle évaluation pour l'ESS ?*

Cette série de fiches est produite par Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) dans le cadre d'un projet sur l'évaluation de l'impact et des retombées des entreprises collectives et des organisations sociales sur le développement des territoires. Chacune d'elles présente une brève description d'un outil ou d'une méthode en circulation dans le domaine de la mesure d'impact social au Québec et ailleurs dans le monde.

[www.tiess.ca](http://www.tiess.ca)

Mars 2018

## Contributions

**Rédaction :** Marion Sirieix, UQAM, en collaboration avec Marie J. Bouchard, UQAM, Émilien Gruet, TIESS, et Gabriel Salathé-Beaulieu, TIESS

**Coordination :** Carole Couturier, TIESS

**Révision linguistique :** Stéphane J. Bureau et Édith Forbes, TIESS

**Graphisme :** Studio créatif COLOC – coop de travail – [www.coloc.coop](http://www.coloc.coop)

Ce projet bénéficie du soutien financier du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec (MESI).